

COLLOQUE DU *JOURNAL OF REGULATION* : INTERNET, ESPACE D'INTERRÉGULATION

Sous la direction scientifique de Marie-Anne Frison-Roche

16 septembre 2015, 9h-17h45,

Amphithéâtre Thomson Reuters,

6 Boulevard Hausmann 75008 PARIS

9h10 Accueil : Bernard Desolneux, directeur général de *Thomson Reuters Transactive*

9h15. **I. LES BESOINS D'INTERRÉGULATIONS ENGENDRÉS PAR INTERNET**

Présidence par Maryvonne de Saint Pulgent, présidente de la Section du Rapport et des Études, Conseil d'État

9h20. *Origine libertaire d'Internet et tendance à l'Uberisation des secteurs régulés : exemple du secteur énergétique*, Soumia Malinbaum, Directrice *Business Development*, Keyrus

9h50. *Les places financières alternatives*, Frédérick Lacroix, avocat à la Cour, Clifford Chance

10h20 Discussion avec la salle.

10h30. *L'impact général des objets connectés sur la régulation*, Alain Jeunemaître, Directeur de recherche à l'École polytechnique,

11h00. *La santé connectée : l'interrégulation en construction aux États-Unis*, Maurice Ronai, chercheur à l'EHESS et membre de la CNIL

11h30. *L'industrie innovante dans le secteur de la e-santé face aux défis des régulations*, Marie Jeunehomme, Orange Healthcare

12h10. Discussion avec la salle

12h30. Fin des travaux du matin

14h.10 II. LES SOLUTIONS D'INTERRÉGULATION SUR INTERNET

Présidence de Laurent Benzoni, professeur d'économie, Université Panthéon-Assas (Paris II)

14h15 *La solution de l'adaptation, plutôt que le radicalement nouveau : l'exemple des jeux*, Jean-François Villotte, ancien Président de l'ARJEL, avocat à la Cour, associé *De Gaulle, Fleurance et associés*

14h45. *La régulation par la présence et l'action des institutions professionnelle*, Patrick Le Donne, Président de la commission « Nouvelles technologies » du Conseil National des Barreaux (CNB) et Jean-Luc Forget, ancien Président de la Conférence des Bâtonniers

15h15. *La perspective d'une régulation participative*, Sylvain Chatry, maître de conférences à l'Université de Perpignan

15h45. *Le magistrat, régulateur ponctuel, régulateur final*, Myriam Quemener, magistrat, conseiller juridique auprès du préfet en charge de la lutte contre les cybermenaces

16h15. Discussion avec la salle.

16h30. *L'État face à Internet : Interrégulation et frontières*, Régis Bismuth, professeur de droit international public économique à l'Université de Poitiers

17h. *La conséquence régulatoire d'un monde repensé à partir de la notion de « données »*, Marie-Anne Frison-Roche, directeur du *Journal of Regulation*, professeur titulaire à Sciences po (Paris)

17h.30 Discussion avec la salle.

17h45. Fin des travaux du colloque.

Inscription par e-mail : anouk.leguillou@mafr.fr

L'inscription préalable est obligatoire.

L'inscription s'accompagne d'un paiement de 200 euros pour les personnes assistant au colloque au titre de la formation continue des avocats. Une attestation conforme au modèle délivré par l'EFB leur sera délivrée dans ce sens. Elle est gratuite pour les autres personnes.